



Accueil de loisirs Communautaire

Bézu St Eloi

Projet Pédagogique

2019

Introduction

Depuis 2014, la communauté de communes gère les accueils de loisirs des vacances scolaires en direct.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, la communauté de communes de Gisors, Epte, Lévrière et celle du canton d'Etrepagny ont fusionnés, créant une seule et même structure : La communauté de communes du Vexin Normand.

L'A.C.M accueille les enfants des communes de tout le territoire durant les vacances scolaires, principalement d'âge primaire (6 à 11 ans) mais peut varier en fonction des besoins des administrés.

Le public

De part notre agrément, nous accueillons les enfants âgés de 6 à 12 ans sur les vacances scolaires. Nous pouvons aussi accueillir des enfants d'âge maternelle ou adolescents à l'occasion.

Etant situé à proximité de la région parisienne et ayant fusionné les services des deux communautés de communes, nous observons depuis plusieurs années une arrivée d'enfants nouveaux.

Nous constatons que la plupart des enfants fréquentent l'accueil de loisirs car les deux parents sont actifs.

Les Locaux :

L'accueil de loisirs se déroule dans l'enceinte de l'école de Bézu St Eloi, nous bénéficions donc de l'ensemble de la structure, à savoir :

- _ 6 salles de classe
- _ 1 salle de motricité
- _ 1 cour avec l'ensemble des jeux s'y trouvant (bac à sable couvert, cabane, etc.)
- _ 1 réfectoire
- _ 1 salle des fêtes
- _ des sanitaires adaptés à toutes les tranches d'âge.

La mise en œuvre :

Moyens humains :

L'organisateur est la communauté de communes du Vexin Normand. L'équipe d'animation est composée :

- _ d'un directeur titulaire du BPJEPS et de l'u.c complémentaire dirigé un séjour de vacances ou un accueil de loisirs
- _ d'un nombre suffisant, en fonction des quotas d'encadrement, d'animateurs diplômés BAFA.
- _ d'une personne en charge de la restauration ainsi que de la propreté de la structure.

Moyens financiers :

Le budget est géré par la communauté de communes du Vexin Normand. En fonction des besoins, des mandats administratifs sont émis.

Moyens matériels :

En ce qui concerne le matériel pédagogique, nous disposons de :

- _ du matériel sportif et de motricité nécessaire a quelques initiations
- _ différents jeux de société, de construction ou bien encore de livres pour les différents moments de la journée
- _ tout le petit matériel nécessaire aux activités manuelles
- _ quelques matériaux de récupération apportés par les animateurs ou bien par les familles.

Les objectifs

Les objectifs généraux :

- 1- Favoriser la participation des enfants dans les activités et la vie quotidienne du centre
- 2- Respecter le rythme de vie des enfants en vacances
- 3- Favoriser des relations de respect mutuel et de coopération nécessaires a une vie collective

Les objectifs opérationnels et leur mise en œuvre :

- 1.1 organiser des moments de débats et de régulation
- 1.2 informer sur la nature et le déroulement des activités

Nous mettrons en place un temps d'échange sur les activités ou sur les relations des enfants au sein de la structure, ainsi qu'un temps de présentation des activités en tout début de chaque demi-journée. L'enfant pourra s'exprimer sur ce qui lui a plu ou déplu, sur ses différentes relations au sein de la structure (vis-à-vis de ses camarades, des adultes, etc.), et il lui sera présenté les animations de la demi-journée pour qu'il fasse son choix.

- 2.1 Aménager l'espace et le matériel en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant.
- 2.2 Reconnaître leurs besoins de repos, de temps non organisés

Nous aménagerons des animations ludiques, encadrées ou autonomes, autour des jeux ou de petits travaux manuels. Un temps calme sera mis en place après chaque repas. Chaque membre de l'équipe devra adopter une attitude d'animation (observation, écoute, vision collective et individuelle) à tout moment de la journée afin de répondre aux besoins du groupe à tout moment sans négliger les besoins individuels.

3.1 Accompagner les enfants dans la préparation d'activités en autonomie

3.2 Elaborer des règles avec les enfants

Pour ce faire, nous devons responsabiliser les enfants en les faisant participer, à l'organisation des activités (mise en place, rangement.) et avoir une attitude d'animation qui tend vers le « laisser faire ». Des règles de vie seront établies avec les enfants et des rappels de celles-ci effectués régulièrement.

Le fonctionnement

Le matin de 7h à 9h30 les enfants sont accueillis par l'animateur et ont accès aux différents coins de l'accueil de loisirs jusqu'à 10h.

10h-10h30 : point avec les enfants et présentation des activités

10h30-12h00 : activités

12h00-13h00 : repas

13h00-13h30 : temps calme

13h30-14h00 : temps libre

14h00-14h15 : présentation des activités

14h15-16h00 : activités

16h00-16h45 : goûter

16h45-19h00 : accueil du soir et départ des enfants.

Le role de chacun :

Le directeur doit :

- Être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs
- Etre le responsable légal vis à vis du ministère de la jeunesse et des sports.
- Faire partie de l'équipe d'animation.
- Suivre par une présence active le temps de vie quotidienne des enfants
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Régler les problèmes matériels.
- Aider les animateurs à la mise en place des activités.
- Rencontrer les parents.
- Gérer le matériel pédagogique.
- Être en contact régulier avec les responsables de la Communauté de communes.
- Contrôler la pharmacie.

L'animateur doit :

- Respecter les consignes de sécurité.
- Être présent physiquement et mentalement.
- Être enthousiaste et tolérant.
- Faire preuve de bon sens.
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel et son environnement.
- Réaliser les activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation.
- Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord du Directeur de centre.
- Participer aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.
- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps, il doit être conscient de ses limites
- Être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.

Pour permettre à tous de se sentir bien dans cet environnement de loisirs différents points seront mis en place :

- ☞ Un accueil personnalisé des familles et des enfants
- ☞ Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- ☞ Prendre en compte les envies et les besoins des enfants.
- ☞ De laisser la possibilité ou non de participer à une activité.
- ☞ D'accorder une attention identique à chaque enfant.
- ☞ D'avoir des locaux adaptés à la tranche d'âge.
- ☞ Mettre en place des règles de vie connues de tous : enfants, animateurs, parents.
- ☞ De créer un cadre agréable de par sa décoration.
- ☞ D'exploiter, en le respectant, l'environnement naturel.
- ☞ Que l'enfant soit acteur de ses loisirs de part ses choix et réalisations.
- ☞ Élaborer des plannings d'activités en direction des parents et des enfants.
- ☞ Faire participer les enfants à la gestion de la vie quotidienne.
- ☞ Préparer ses activités et les évaluer.
- ☞ Travailler en partenariat avec les associations, les autres centres de loisirs...

Evaluation :

Objectif Numéro 1	Points positifs	Points négatifs
Tous les enfants participent aux débats et expriment leurs points de vue sur leur journée		
Toutes les activités sont présentées et choisies par les enfants. Ils peuvent exprimer ce qui leur a plu ou déplu sur l'activité		

Objectif Numéro 2	Points positif	Points négatifs
Les espaces du centre sont aménagés en fonction des activités proposées. L'espace est chaleureux et convivial.		
Le rythme de l'enfant est respecté. Chaque enfant bénéficie d'un temps calme après le repas.		
Les animateurs sont à l'écoute des enfants. Ils adoptent une attitude d'animation tout au long de la journée et sont alerte quant aux besoins collectifs et individuels.		

Objectif Numéro 3	Points positifs	Points négatifs
Les règles de vie du centre sont connues et élaborés par les enfants eux même.		
Tous les enfants participent à tour de rôle à la mise en place des activités ou la préparation des grands jeux. Les enfants sont impliqués dans la vie quotidienne de la structure.		